

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	*	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 29 Août.

Discours de M. de Marcère,

Ministre de l'Intérieur,
A MORTAGNE (Orne).

Monsieur le Maire,

J'ai longtemps résisté aux instances que vous avez bien voulu faire auprès de moi. Non que j'aie de l'éloignement pour les fêtes populaires ; j'y trouve, au contraire, un attrait particulier et je sens pour elles un goût bien français d'ailleurs. D'autres raisons me retenaient, et toutefois je regretterais maintenant de n'avoir pas répondu à votre aimable appel. Je suis heureux de me trouver dans cette partie de la Normandie, au milieu de mes compatriotes ; je suis heureux surtout des témoignages d'estime et de confiance qu'ils adressent au représentant de la République ; ces témoignages sont pour moi un encouragement et déjà une récompense.

Vous avez eu manifestement l'intention, monsieur le Maire, en organisant un banquet aussi nombreux, de consacrer dans le Perche, où l'esprit de liberté aura bientôt fait toutes ses conquêtes, cet usage des entretiens politiques dont nos voisins d'Angleterre nous ont, depuis longtemps, montré l'exemple. Je souhaitais ces moeurs pour mon pays, dans un temps où j'entrevois déjà pour lui des destinées dignes de son passé. Quelque périlleux que cela soit devenu pour moi, je ne déserterais pas ma thèse aujourd'hui et je me conforme volontiers aux moeurs de la liberté.

J'ai cru comprendre que, dans l'expression de votre confiance, lorsque vous me provoquiez à m'expliquer sur la situation actuelle, vous laissiez entrevoir un certain sentiment d'inquiétude que je traduirai familièrement, si vous le permettez, par une phrase répétée un peu partout : Pourvu que cela dure ?

Cette forme donnée à vos préoccupations a déjà ce côté favorable qu'elle implique l'idée que le présent vous satisfait. Je crois que, de même, vous pouvez bannir toute crainte pour l'avenir. Je sais que pour beaucoup d'hommes sages et prévoyants, il est difficile d'écarter de leur esprit le souvenir des inquiétudes poignantes qui, il y a un an à peine, tiraient la France dans une angoisse inexplicable ; je sais que les esprits chagrins se nourrissent de terreurs. Mais, ce que je vous prie de considérer et ce qui est de nature à frapper le bon sens naturel de notre pays, c'est que ces craintes, ces inquiétudes ont toujours été répandues à plaisir par les ennemis de notre repos. Elles avaient trouvé une formule dans le fameux « Péril social » dont on s'est servi jadis... oui, jadis ! car il y a bien longtemps déjà, si l'on mesure le temps par les événements accomplis.

Eh bien, oui ! il y a dans la République des médecins tant mieux et des médecins tant pis. Les médecins tant pis ne sauraient supporter l'idée que leur malade va leur échapper, et ils pensent vraiment qu'il en mourra, — les autres croient, au contraire, qu'il ne s'en portera que mieux : ils connaissent la solide constitution de la France, ils croient en elle, et la France le leur rend. Nous, messieurs, nous sommes les médecins tant mieux ! Je voudrais, en jetant un rapide regard sur l'état matériel et moral de notre pays, vous montrer qu'en effet notre confiance est justifiée.

L'Exposition universelle ? On a suffisamment célébré ses louanges, et j'estime qu'il convient de laisser à mes concurrents dans les travaux de la paix le soin de dire ce qu'ils en pensent. Ils l'ont déjà fait. Il n'y a en qu'un cri dans le monde. Nous pouvons donc être fiers du succès de cette grande entreprise que quelques esprits, bien malavisés selon moi, ont trouvé bon de bafouer. Ce que je veux seulement en dire aujourd'hui, c'est qu'un pays dans lequel se manifestent, avec un tel éclat, son industrie, son commerce et ses arts, est plutôt un pays fortuné qu'un pays à plaindre, et que nous aurions mauvaise grâce à nous dire malheureux, comme ces gens qui, n'étant pas contents d'eux-

mêmes sans doute, ne sont jamais contents de rien. Ce brillant succès ne fait pas que tout marche à souhait, et il est trop certain, par exemple, que quelques-unes de nos industries sont en souffrance. Tous ceux qui s'occupent de ces questions économiques en connaissent la cause. Ils savent aussi que, de tous les pays industriels du monde, c'est la France qui souffre le moins. Un vaste ensemble de travaux publics, accompli par la volonté des Chambres et sous une haute impulsion, va donner au travail un élément d'activité dont il aura peut-être besoin et sera une source nouvelle de richesses.

Dans ce pays que l'on se complait parfois à représenter comme étant voué aux convulsions intestines, on a pu voir récemment des grèves malheureuses se terminer, en dépit de prédictions sinistres, de la façon la plus pacifique. Et cela, messieurs, atteste un état normal qui, plus que l'état matériel encore, est pour nous un grand sujet de satisfaction. L'esprit d'ordre, la politique pénètrent peu à peu toutes les intelligences ; les ouvriers se rendent compte aujourd'hui des conditions d'existence de l'industrie. Ils savent être justes. Aussi je ne conteste pas que la pression des besoins journaliers ait pu contribuer à mettre promptement fin à ces crises douloureuses, mais j'en accorde surtout le mérite au bon esprit, au bon sens convaincu des ouvriers.

Je puis le dire, messieurs, et j'ai quelque qualité pour l'affirmer : il n'y a pas de pays au monde où les passions démagogiques aient moins de prise qu'en France et moins d'empire sur les âmes. Il n'y en a pas où les théories fausses touchant l'organisation sociale aient moins d'écho et moins de faveur. C'est que la liberté et l'égalité des droits sont les remèdes souverains aux maux de toute humaine condition. Sous leur égide, chacun reste à sa place et trouve dans une société bien organisée, comme l'est la nôtre, les moyens d'améliorer son sort, et c'est ainsi que vivent côte à côte et en paix l'ordre et le progrès. Ces remèdes, la France les a trouvés, et le gouvernement les applique sans admettre jamais aucune distinction de classe, d'origine ou de profession.

La liberté, que je proclame comme le bien suprême, et que je recommande comme un moyen si utile et si simple de gouvernement, messieurs, est-il vrai que la France en jouit, et la nation n'ait-elle pas acquis ses libres allures. Je ne veux pas faire ici de comparaison qui dans ma bouche, peut-être serait malséante ; mais pourtant, si vous vous reportez en arrière, quelle différence ! et que pensez-vous de la politique à bras tendu, lorsqu'aujourd'hui on vit si librement que c'est à peine si l'on y pense ? Quelques-uns même, les attardés, vont jusqu'à croire que ce n'est vraiment pas vivre que de se sentir si peu gouvernés.

On ne vous faisait donc pas de vaines promesses, messieurs, lorsque, dans le message du 14 décembre, on vous disait :

« La fin de cette crise sera le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité. Tous les pouvoirs publics concourront à favoriser ce développement. L'accord établi entre le Sénat et la Chambre des députés, assurée désormais d'arriver régulièrement au terme de son mandat, permettra d'achever les grands travaux législatifs que l'intérêt public réclame. »

Messieurs, ces résultats se sont produits : on jouit, sans presque s'en douter, des biens que ce grand acte a rendus possibles, et le développement naturel de l'ère annoncée en va bientôt produire de plus grands. Rien, en effet, ne présage de nouveaux malheurs ; la France peut être rassurée, car sa confiance repose sur la parole donnée, sur l'union d'un ministère présidé par un chef respecté, sur l'accord persistant et complet des pouvoirs publics, et pardessus toute chose, sur sa propre et inébranlable volonté.

Vous entendez dire parfois, cependant, que la rentrée des Chambres sera le signal de complications intérieures. — Mais ne perdez jamais de vue, je vous prie, que ces complications sont annoncées par ceux-là surtout qui espèrent en profiter. —

Non, messieurs, la nation n'est pas lasse d'être sage, et ses représentants républicains sont comme elle. On s'attache de plus en plus au bon ordre, à mesure qu'on en apprécie mieux les avantages ; et les républicains n'ont pas de longues réflexions à faire pour savoir ce qu'ils ont gagné. C'est bien gratuitement, en vérité, et bien injustement qu'on leur prête l'esprit de vertige.

Que peut-on craindre ? Des discussions, entre gens également bien intentionnés, sur les affaires du pays ? Mais c'est ainsi que les affaires se traitent dans les pays libres, et c'est ainsi qu'elles se font bien.

Autrement, à quoi bon délibérer ? Des dissentiments sur les choses ? Assurément, nous ne sommes pas d'accord en tout point. Mais, dites-moi, dans quelle région d'hommes cela se passe-t-il autrement ? Il y a un point cependant sur lequel notre accord est absolu et définitif : je veux dire l'attachement à la République et la volonté de la maintenir. C'est là l'ancre de salut sur laquelle, depuis huit ans, nous nous reposons. Quoi encore ? des compétitions de personnes ?

Messieurs, il faut faire plus d'honneur au grand parti républicain. Il peut se diviser sur certaines lignes de la politique ; il peut, suivant la loi des régimes parlementaires, substituer des ministres à d'autres ministres, quand il y a des grands intérêts du pays engagés dans des questions de politique générale. Les majorités, alors, sans céder à des caprices frivoles, prennent des résolutions qui ont pour but et pour effet non de troubler le pays, mais de lui donner les satisfactions sérieuses dont il a besoin. Tout le reste, croyez-moi, n'est que de l'intrigue ; et l'intrigue est presque toujours impuissante dans les pays de suffrage universel. Il faut souhaiter qu'elle le soit.

C'est au milieu de ce calme profond à l'intérieur, Messieurs, avec l'adhésion réfléchie et bientôt générale des citoyens, sous l'influence d'une entière sécurité, que va s'ouvrir la période électorale sénatoriale. Il serait puéril de m'en taire, puisque tout le monde y pense, et je puis bien en parler pour dire du moins ce que j'en espère.

Messieurs, j'en espère le couronnement de l'œuvre. Ce sera le dernier coup de main de l'ouvrier, je veux dire de la France. Certes, l'œuvre est déjà complète et les institutions sont fondées, en droit et en fait. Que faut-il donc de plus ? Il faut que l'avenir des institutions soit assuré. Il faut que l'idée de durée, essentielle au bon ordre de l'Etat, fasse corps, pour ainsi dire, avec la République, et que cette certitude de durée devienne tellement forte et évidente que la nation ne pense plus autrement.

Eh bien, messieurs, ce qu'ont pu faire les adversaires de la République en mai 1873 et en mai 1877, il faut qu'il soit bien certain qu'ils ne pourront plus. Comment ? Il suffit de substituer des oppositions constitutionnelles aux oppositions de principes. Certes, la République libérale admet les oppositions constitutionnelles et en cela, elle est loin de se montrer exclusive comme on l'en accuse ; mais, de bonne foi, on ne saurait l'obliger, sous prétexte de tolérance, à favoriser et à encourager ceux qui veulent la tuer.

On reconnaît à des signes non douteux que la nation, qui va être consultée, manifesterà une fois de plus — et cette fois définitivement — sa volonté d'en finir avec les oppositions de principes organisées et dirigées contre l'existence même de la République. Les résistances à un ordre de choses inéluctable ont, sauf un petit nombre, lassé tout le monde. Autre chose est de laisser se produire le libre épanouissement des esprits divers et la défense des intérêts différents, autre chose est d'entretenir dans la France, fatiguée et irritée, d'éternels brandons de discorde. C'est à mettre fin à toutes nos misères que tendra le dernier effort des électeurs sénatoriaux.

Messieurs, vous le voyez, le mot de ce discours est : Confiance ! Je le prononce avec une entière sincérité et la certitude que l'avenir ne me démentira pas.

Messieurs, je porte un toast que vous accueille-

rez volontiers. Je bois à la France et à M. le maréchal de Mac-Mahon, le premier magistrat de la République.

Le Moniteur universel contient ce qui suit au sujet de certains rumeurs dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

Les journaux recommencent à faire courir le bruit de la démission du Maréchal Président de la République. Cette nouvelle, avons-nous besoin de le dire, ne repose sur aucun fondement sérieux. Il y a un mois environ, — nous avons déjà parlé de cet incident, — le Maréchal a eu avec M. Dufaure une longue conversation au sujet de la mise en accusation des membres du cabinet du 16 mai. M. Dufaure a assuré au Maréchal que, dans le cas où cette mise en accusation viendrait à se produire, la personne du chef de l'Etat serait mise hors de cause. Néanmoins, le Maréchal n'a pas hésité à déclarer au garde des sceaux qu'il ne pourrait rester plus longtemps à la présidence du jour où les Chambres voteraient cette mise en accusation.

Nous devons ajouter, du reste, que si cette mesure est appelée à rencontrer au Parlement un certain nombre de partisans, la majorité est loin de lui être acquise.

Nous croyons pouvoir affirmer, enfin, que M. Gambetta lui-même est opposé à tout débat sur cette question.

Ce n'est donc que dans le cas où, malgré le cabinet actuel, malgré M. Dufaure et malgré M. Gambetta, les ministres du 16 mai seraient obligés de comparaître devant le Sénat, que le Maréchal se retirerait.

ORIENT

Le gouvernement austro-hongrois vient de porter de un à quatre le nombre des corps d'armée opérant en Hongrie. L'armée d'occupation se composait seulement du 13^e corps, comprenant quatre divisions, commandé par le feldzeugmeister Philippovich. Ce général a été remplacé dans le commandement du 13^e corps par l'un de ses divisionnaires, le prince de Wurtemberg ; mais il devient général en chef des quatre corps d'armée, qui prennent le titre de deuxième armée. On dit que la seconde armée, avec ses quatre corps, atteindra le chiffre formidable de 165,900 hommes et 400 pièces d'artillerie.

Le gouvernement austro-hongrois espère sans doute, par l'envoi de forces aussi considérables décourager la résistance et épargner ainsi du sang. Cela est d'une bonne politique, mais il faut que l'exécution suive sans retard la décision. Dans la région de Séraïévo, la résistance semble brisée. En Herzégovine, le général Ioanovich croit que ses succès près de Stolatz ont eu un effet décisif. Cependant, il est encore loin de la frontière sud, il n'occupe pas tout le pays, le terrain est difficile pour des troupes régulières et favorable pour des insurgés. Quant au nord-est où doit se trouver encore avec la 2^e division, le général Szapary, devenu commandant du 3^e corps de la seconde armée, on n'en a pas de nouvelles, depuis les attaques qu'à repoussées, à Doboï, la 20^e division.

Les journaux autrichiens et hongrois parlent de diverses manières des scènes de massacres qui ont eu lieu en Bosnie à Banialuka, près de la frontière croate. La garnison de cette ville se

composait dit-on, de trois compagnies, sous les ordres du colonel Sametz, et il y avait en ville un hôpital contenant 160 blessés ou malades et quatre médecins militaires. Un journal dit que des musulmans s'introduisirent avec des armes cachées dans l'hôpital, sous prétexte de voir des blessés musulmans, et qu'une fois entrés, ils commencèrent le massacre. D'autres racontent qu'ils prirent l'hôpital de vive force. D'après la *Crotiche Post*, les troupes étant trop peu nombreuses pour défendre l'hôpital, elles se seraient contentées de bombarder le quartier turc. L'hôpital résista pendant plusieurs heures, mais les insurgés y étaient entrés, et ils massacraient blessés et médecins, lorsqu'ils furent mis en fuite par des obus lancés par un lieutenant d'artillerie, appelé par dépêche télégraphique d'Alt Gradisco, et qui était venu en toute hâte prendre position près de l'hôpital. On dit que le quartier turc a été détruit, et que les Autrichiens ont exercé des représailles sanglantes contre les insurgés de la ville.

INFORMATIONS

M. Dufaure, qui, lors de la mort de M. Thiers, l'année dernière, ne put assister aux obsèques, à cause de la maladie de Mme Dufaure, vient de faire prévenir Mme Thiers qu'il assisterait au service de bout de l'an de l'ancien président de la République, afin de donner à celui dont il partagea si souvent la fortune politique un dernier témoignage d'affection et de respect.

Les grands-ducs Constantins et Alexis ont également prévenu Mme Thiers de leur désir d'assister, le 3 septembre, à la cérémonie de Notre-Dame. Le Grand-duc Constantin était un ami particulier de M. Thiers.

Un banquet a eu lieu à Bruxelles, à l'hôtel de la Bourse. Le jeune Prince de Prusse qui y assistait a fait dire à notre commandant général de Lille, M. le général Clinchant, qu'il avait été chargé par son père, le prince royal, de boire particulièrement à sa santé. Comme on le pense bien, l'honorable général s'est empressé d'accueillir ce désir du prince avec le plus gracieux empressement.

Par suite de la défense faite par les autorités de tenir un congrès socialiste ouvrier à Paris, une réunion *privée* s'était constituée rue Pétrille, n° 24, dans la salle de ce nom.

M. Fouqueteau, commissaire de police, appuyé d'un détachement de gardiens de la paix, s'est présenté en faisant défense au propriétaire de la maison d'avoir à laisser entrer dans la salle, en vertu d'un procès-verbal signifié au nom de M. le préfet de police.

Les délégués du comité du congrès ouvrier ont signé une protestation en s'engageant à tenir le congrès ouvrier international socialiste, fût-ce au domicile de l'un d'eux.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Tous les princes de la maison royale d'Angleterre ont exprimé l'intention d'assister à la cérémonie de la distribution des récompenses. Le prince de Galles insiste près chaleureusement auprès de la reine, pour que sa majesté vienne visiter l'Exposition.

Le conseil des ministres a décidé que la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle aurait lieu le lundi 21 octobre.

Le gouvernement a choisi cette date pour permettre au Parlement d'assister à cette grande fête nationale. Il eût été assez difficile, en effet, de convoquer les membres de la Chambre et du Sénat au milieu du mois de septembre; d'autre part, la date choisie permettra au prince de Galles d'assister à la cérémonie.

Une nouvelle a été mise en circulation : il s'agirait d'augmenter le nombre des sous-secrétaires d'Etat. On dit que notamment aux travaux publics, la besogne est devenue si encombrante, qu'elle exige d'urgence de nouveaux adjoints à M. Teisserenc de Bort.

On peut considérer comme certaine la nomi-

nation de M. Sadi-Carnot, député de la Côte-d'Or qui a été depuis plusieurs années rapporteur du budget des travaux publics. Cette nomination porte à six le nombre des sous-secrétaires d'Etat, qui sont : M. Lepère, de l'Union républicaine; MM. Girerd, Cochery et Sadi Carnot, membres de la gauche, et MM. Casimir Périer et Savary, membres du centre gauche.

Rappelons à ce propos que deux ministres, MM. de Marcère et Bardoux, sont députés et siègent au centre gauche; six appartiennent au Sénat : MM. Dufaure, Léon Say, de Freycinet, Teisserenc de Bort, Waddington et l'amiral Pothoan.

M. de Freycinet seul est inscrit à la gauche, et M. Dufaure ne fait partie d'aucun groupe.

Le procureur général près la cour de Nîmes se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui a renvoyé M. du Demaine et les employés de la mairie d'Avignon des fins des poursuites.

Parmi les Congrès les plus dignes de fixer l'attention politique, il convient de citer le Congrès du patronage des prisonniers libérés, dont le but est de chercher les moyens de combattre le fléau toujours plus menaçant de la récidive.

Il doit se tenir au Palais du Trocadéro, les 12, 13 et 14 septembre, sous les auspices du gouvernement.

C'est la première fois qu'a lieu dans notre pays une assemblée internationale de ce genre.

Les personnes qui désireraient y assister et prendre part aux discussions, sont priées d'adresser une demande à la Société Générale de Patronage. (Ministère de l'Intérieur, rue de Varenne.)

CHRONIQUE LOCALE

Le journal *L'Ordre* vient d'adresser une circulaire à des abonnés qui se désabonnent pour les reconduire au sentiment du réabonnement. C'est une tâche bien ingrate par ce temps de débâdardé bonapartiste. Afin de réussir, le moniteur de M. Louis-Eugène-Napoléon annonce avec toute sorte d'éloges un feuilleton superbe, magnifique, inouï... de M. Pierre Zaccane.

L'an dernier, et pendant une partie de l'année actuelle, le *Journal du Lot* a inséré un roman du même auteur, sous ce titre : *Les Nuits de Paris*. Quand la nouvelle de cette publication parut dans nos colonnes, il y eut un cri d'indignation là où vous savez, dans les bureaux de la feuille bonapartiste de Cahors, qui a trouvé ce joli mot, la *chième d'exposition*. Les *nuits de Paris*, s'écriait-on; déjà les journées de Paris sont si scandaleuses ! Il n'y a que le *Journal du Lot* et la *Marseillaise* capables d'accueillir la prose de M. Pierre Zaccane. O Pudeur !

Nous eûmes quelque peine à nous défendre.

Heureusement, le crime est toujours puni et la vertu récompensée, ainsi que la prouvé le remarquable succès de M. de Valon dans les questions vinicoles et commerciales. Grâce soient donc rendues aux abonnés qui se désabonnent à *L'Ordre*, car sans eux *L'Ordre* n'aurait point pensé à M. Pierre Zaccane, et notre réputation demeurait compromise.

Le ministère des finances vient d'arrêter le tableau des produits des impôts indirects pour les sept premiers mois de la présente année.

Ce tableau constate que les impôts indirects ont donné des revenus dépassant les évaluations budgétaires de 40 millions. Si l'on défalque de ce chiffre la plus-value correspondant au premier semestre de 1878 et s'élevant à 35 millions et demi, on voit que la plus-value afférente au seul mois de juillet est de 6 millions et demi. Il faut ajouter que cette évaluation est faite après défalcation du surcroît du revenu prévu pour la période de l'Exposition universelle et qui a été estimé, comme on sait, à 10 millions pour la durée totale de l'Exposition.

Cela n'empêchera pas les bonapartistes de jurer que tout va de mal en pis et ceux du Lot de répéter en chœur : *Chième d'Exposition*.

Du discours que M. Cochery, sous-secrétaire d'Etat aux finances, vient de prononcer comme président du conseil général du Loiret, nous extrayons les détails suivants, qui montreront combien sont favorables les premiers résultats de la réforme postale et télégraphique du 1^{er} mai 1878 :

Il paraît dès à présent probable, a dit M. Cochery, que la diminution des taxes postales, qui doit temporairement affaiblir les recettes, sera moins onéreuse au Trésor qu'on ne l'avait prévu.

Quant à la télégraphie, dont les tarifs élevés faisaient presque un privilège pour quelques-uns, elle a été mise à la portée de tous. Aussi les résultats ont dépassé les prévisions les plus confiantes. L'abaissement des taxes, loin de produire un abaissement dans les recettes, en a singulièrement accru l'importance. Les trois premiers mois de l'application du nouveau tarif, en 1878, donnent un excédent de 650,000 fr. sur les recettes correspondantes de 1877, et un excédent de plus d'un million sur les évaluations budgétaires.

Mais ce qui constate surtout les heureux effets de la réforme, c'est l'accroissement du nombre des télégrammes. La production comparée des trois premiers mois fournit ces résultats :

Mai 1877	624,779
Juin 1877	599,989
Juillet 1877	625,059
Mai 1878	853,068
Juin 1878	937,845
Juillet 1878	1,015,133

Ces chiffres prouvent surabondamment combien s'imposait la modification des nouvelles taxes.

En présence de cette déclaration si importante, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que le premier auteur de la réforme postale, fut M. Félix de St-Priest, ancien député du Lot. Ce nom a soulevé autrefois des passions bien vives qui doivent être oubliées aujourd'hui. Nous lui devons un bon souvenir et un témoignage de reconnaissance; car M. Félix de St-Priest a été le premier à faire inscrire dans nos lois ce principe dont il faut poursuivre le triomphe complet, à savoir que l'abaissement des droits pour les taxes de consommation grossit les recettes du trésor en même temps qu'il vient en aide à la portion la plus déshéritée du public qui a tant de titres à la protection de l'Etat.

La distribution des prix à l'école primaire communale, a eu lieu lundi dernier avec la solennité accoutumée, sous la présidence de M. Relhié, maire de Cahors. A ses côtés avaient pris place, sur l'estrade, M. Lascombes, conseiller de préfecture, M. Delport, adjoint, M. Blaviel, vicaire général, M. le curé de la Cathédrale, M. le commandant du recrutement, M. le major et un chef de bataillon du 7^e de ligne, M. l'inspecteur primaire, M. le vice-président du tribunal et M. Arnault, juge. Le clergé des paroisses de la ville et des environs, les directeurs de plusieurs écoles chrétiennes du département, M. d'Orsay, directeur de la *Société des Etudes du Lot*. L'enceinte était décorée avec beaucoup de goût, et l'on s'arrêta avec un véritable intérêt, devant la superbe exposition des dessins figure et d'ornement, linéaire et lavis, peintures et calligraphies qui garnissaient le parloir et attestaient de l'application des élèves et du talent des maîtres.

Plusieurs chœurs, avec solos, se sont fait entendre. *La fantasia des arabes* a été surtout charmante.

Après un gracieux discours d'un élève du cours supérieur, M. Relhié a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Je ne connais pas, je l'avoue, de compensation plus douce et plus enviable aux soins qu'entraîne l'administration d'une importante cité que l'honneur qui m'échoit aujourd'hui de présider cette fête de la jeunesse cadurcienne dont l'attrait toujours nouveau ramène chaque année le même empressement et le même concours sympathique.

Permettez-moi de me féliciter d'avoir été l'objet d'une désignation si flatteuse qui me fournit l'occasion de me retrouver au milieu de vous et m'autorise à vous adresser, mes chers amis, quelques paroles dictées par un attachement sincère et le profond intérêt que la Municipalité de Cahors porte au développement de votre instruction et à la prospérité de cette Ecole.

Je n'ai pas d'ailleurs à vous retenir longtemps et je me reprocherais de retarder trop le moment que vous attendez avec une impatience bien légitime.

Messieurs, la solennité qui nous réunit aujourd'hui, quoique entourée peut-être de moins de pompe et d'éclat que dans beaucoup d'établisse-

ments plus considérables ou mieux dotés, n'en est pas moins digne d'attirer l'attention et d'exciter le plus sérieux intérêt.

L'enseignement distribué dans les collèges, les lycées, dans les facultés de divers ordres, fait à juste titre l'objet des préoccupations publiques, mais s'il est du devoir du gouvernement de veiller sans cesse à l'amélioration des méthodes, à la bonne direction des études et au maintien du renom glorieux de l'Université française, de quels soins, de quelle sollicitude ne doit-on pas entourer l'école primaire ou l'immense majorité de nos enfants vient puiser les premiers éléments d'une instruction qu'il n'est pas donné à tous de rendre complète. Le lycée, les maisons d'enseignement secondaire, les grands établissements d'enseignement supérieur que la France peut citer avec orgueil, ne sauraient être accessibles à tout le monde. Il n'est permis qu'à un petit nombre de gravir successivement tous les degrés de cette espèce de hiérarchie intellectuelle et d'en atteindre le sommet.

A côté de cette phalange nécessairement restreinte et dont les besoins sont largement satisfaits, n'oublions pas, Messieurs, la jeune population de nos villes et de nos campagnes dont la foule toujours grossissante se presse entre les murs étroits d'une école primaire pour y chercher les connaissances indispensables à tout homme dans le mouvement de ses propres affaires, à tout citoyen pour prendre la part qui lui incombe dans les affaires de l'Etat.

Dans notre société démocratique, telle que le suffrage universel, notre maître à tous, l'a définitivement constituée, le rôle de l'enseignement primaire grandit tous les jours. L'urgence de son perfectionnement s'impose désormais comme une nécessité sociale, nécessité à laquelle tout commande de donner au plus tôt une absolue satisfaction.

C'est pour exprimer cette conviction aujourd'hui partagée par tous les hommes réellement soucieux de l'avenir du pays, que j'ai saisi avec empressement et reconnaissance l'occasion qui m'était offerte. J'en rend grâce au magistrat libéral que le gouvernement de la République a placé à la tête de notre département. C'est assurément dans la même pensée que tant d'honorables concitoyens ont bien voulu rehausser par leur présence le modeste éclat de notre fête annuelle et témoigner ainsi leurs sentiments de bienveillant intérêt pour les graves questions d'enseignement populaire.

J'ai maintenant à vous adresser, mes chers amis, des félicitations pour le zèle et l'exactitude dont vous avez fait preuve, durant cette année scolaire, dans l'accomplissement de vos devoirs.

Je suis heureux de constater publiquement en présence de vos parents et de vos amis accourus, pour vous applaudir, en présence de vos maîtres, qui reçoivent aujourd'hui par la consécration de vos succès, la plus douce récompense de leurs pénibles efforts. Je suis heureux de constater votre application au travail, votre excellente discipline et les progrès de votre instruction. Et ce n'est pas, croyez-le bien, un éloge banal que je vous adresse.

L'usage et la convenance exigent, je le sais, que dans les réunions du genre de celle-ci on se montre plus prodigue de satisfaction que de blâme et s'il peut paraître utile de formuler un reproche ou d'exercer une critique, l'urbanité commande de recourir toujours à des formes bienveillantes et adoucies, comme un correctif nécessaire à l'aigreur de la pensée.

Mais grâce à Dieu, je n'ai besoin d'emprunter aucun détour pour m'expliquer devant vous. Ma tâche est plus facile et pour vous rendre justice, je n'ai qu'à vous dire ce que j'ai vu.

Dans le cours des visites que mes fonctions m'imposent le devoir de faire à cette école, j'ai été frappé je l'avoue, de la variété et de l'étendue des connaissances que plusieurs d'entre vous ont su acquérir. Les collègues qui ont entendu comme moi les réponses sûres et précises que vous n'hésitez pas à faire à des questions imprévues ont emporté la conviction que l'enseignement adopté ici repose sur une base sérieuse et large et pourrait au besoin servir de point d'appui solide à une culture intellectuelle plus étendue.

Il est juste d'en attribuer le mérite à votre application persévérante ainsi qu'à la direction habile et sage que vos maîtres vous ont imprimée.

Continuez donc, mes chers amis, à travailler avec la même ardeur, efforcez-vous de mettre à profit, mieux encore que par le passé, les excellentes leçons de vos professeurs et préparez-vous ainsi à devenir en quittant cette école des hommes laborieux et probes, et des citoyens utiles.

Quelques-uns parmi vous, arrivés au terme de leurs études vont, sortir de cette maison pour n'y plus rentrer; ils se trouveront bientôt, dès demain peut-être, en face des réalités quelquefois cruelles de la vie. Armés de l'instruction acquise, forts de l'habitude du travail et de la régularité dans la conduite ils pourront lutter avec avantage contre les obstacles et les nécessités fatales qui se dresseront devant eux.

Parvenus à la suite d'épreuves plus ou moins pénibles à une situation honorée, qu'ils n'oublient jamais cette école communale à laquelle ils devront tout et qui ne leur demande en reconnaissance de ses services que de laisser un exemple digne d'être transmis à ceux qui vont leur succéder.

Plus vous ferez honneur à cette école, mes chers amis, par votre travail et votre conduite, mieux vous justifierez les sacrifices que la ville s'impose

pour assurer la gratuité de votre enseignement et vous l'encouragerez à faire plus encore pour améliorer ce qui existe et favoriser dans de plus larges limites le développement de l'instruction populaire.

Il y a plusieurs années déjà, j'avais l'honneur d'occuper cette même place et je me souviens que j'exprimais avec tristesse les craintes qu'il était permis de concevoir en considérant l'état d'infériorité manifeste où se trouvait notre pays vis-à-vis des nations voisines sous le rapport de l'enseignement primaire. A l'époque dont je parle, la situation ne ressemblait guère à ce qu'elle est aujourd'hui.

A peine délivrée de la présence de l'étranger, la France, abattue par des revers inouis, commençait à relever les ruines accumulées d'une guerre désastreuse; l'homme illustre dont la nation tout entière a pleuré récemment la perte, venait de quitter le pouvoir qu'il avait exercé dans des moments bien difficiles et sa chute ouvrait l'arène aux luttes ardentes des partis que son patriotisme et son expérience avaient réussi à contenir.

On pouvait redouter alors que les questions d'enseignement populaire ne dussent céder le pas à des préoccupations plus urgentes et ne fussent sacrifiées à des nécessités journalières de la politique par une administration mal assurée du lendemain.

Messieurs, de telles appréhensions seraient aujourd'hui chimériques et nous pouvons considérer avec plus de confiance l'avenir qui s'offre à nous.

En effet, si nous jetons les yeux sur la situation actuelle du pays que voyons-nous?

La France relevée de sa chute d'un jour, a guéri ses blessures; grandie par son infortune, elle s'efforce d'éviter les fautes qui ont failli la perdre à jamais. Ses finances réparées, sa vaillante armée réorganisée nous montrent le chemin parcouru et les progrès accomplis.

Elle pourrait presque oublier la funeste guerre de 1870 s'il était possible d'abandonner le souvenir de nos chères provinces perdues; mais elle a du moins la consolation de penser que ses deux sœurs fidèles, violemment arrachées de son sein, demeurent toujours françaises de cœur.

A la suite d'une guerre lointaine, maintenant terminée, mais qui menaçait de prendre des proportions formidables, la France a repris son rang en Europe et fait entendre de nouveau sa voix dans le congrès des nations.

L'Exposition universelle, œuvre merveilleuse qui excite l'admiration du monde entier, atteste à son tour, avec une éloquence irréfutable, la prospérité matérielle et la grandeur morale de la Patrie.

La République, enfin, établie et définitivement consacrée par le consentement libre du pays s'offre à nous comme un gouvernement juste et fort, ami du progrès et de la liberté, soucieux de l'ordre et des intérêts publics que tous les hommes loyaux et sincères peuvent servir avec indépendance et honneur.

Sous l'impulsion généreuse d'un ministre éminent dont l'activité infatigable s'attache incessamment à améliorer les conditions de notre enseignement national à tous les degrés, les assemblées délibérantes fournissent les ressources nécessaires à la réalisation de cette vaste entreprise.

De toutes parts, même empressement, même émulation; des maisons d'école s'élèvent jusque dans le moindre village; celles qui existent sont restaurées et pourvues du matériel nécessaire à l'enseignement; la situation des instituteurs devient moins précaire; dans l'accomplissement de leur pénible et modeste tâche, ils trouvent enfin, avec l'indépendance, la dignité de la vie.

C'est à vous, maintenant, mes amis, c'est à la jeunesse française qu'il appartient de rendre fructueuses toutes les sages mesures dont le gouvernement va poursuivre l'exécution.

Travaillez et répandez autour de vous le goût du travail et de l'étude: aimez la République qui compte sur vous pour la défendre et la servir; aimez par-dessus tout la France, notre chère patrie; ce sentiment sera votre sauvegarde contre bien des erreurs et des entraînements dangereux; étudiez avec soin son histoire, si émouvante et si belle, où vous voyez retracées à chaque page les luttes soutenues par nos pères et les sacrifices subis pour nous assurer les bienfaits dont nous jouissons aujourd'hui.

Apprenez aussi à respecter la grande mémoire de nos glorieux ancêtres, dont le courage, les écrits, les découvertes ont contribué à fonder cette civilisation dont nous sommes fiers, et qui, par l'éclat de leur génie, ont fait à notre pays une place éminente parmi les peuples de l'univers.

Le 26 août courant vers, deux heures du soir le cadavre du nommé Prataude, Louis, portefaix, âgé de 61 ans, demeurant à Cahors, a été trouvé au lieu dit Les Cadourques. Cet homme a succombé à une mort accidentelle, qui paraissait remonter à 48 heures environ.

Monsieur le commissaire de police s'est transporté immédiatement sur les lieux, accompagné de monsieur le docteur Faurie, et, après les constatations légales, ce magistrat a fait procéder à la levée du cadavre, qui a été transporté à l'hospice.

Une observation nous semble utile à ce sujet. Quarante-huit heures après le décès, c'est-à-dire en pleine décomposition, le corps de ce malheureux est transporté à l'hospice en suivant les boulevards. Au point de vue de l'hygiène publique et surtout des malades de l'hospice, le fait nous semble déplorable. Ne serait-il pas d'une utilité incontestable d'établir au bord de l'eau, sur un point isolé de la ville, une petite Morgue où les corps seraient déposés aussitôt découverts. La chose nous semble digne de toute l'attention de l'administration municipale.

Un fait reconnu depuis l'invasion des vignes du Midi par le phylloxera, c'est que les vignes plantées dans les terrains sablonneux restent indemnes du phylloxera et conservent leur végétation normale.

Le ministre de la guerre a envoyé une circulaire prescrivant d'accorder un congé de trente jours aux sous-officiers qui se réengagent, afin de leur permettre de placer chez eux leur prime de réengagement.

17^e CORPS D'ARMÉE.

Cantonnement des troupes.

Il arrive assez fréquemment que MM. les Maires confondent le logement des troupes avec leur cantonnement, et conçoivent, par suite, des craintes exagérées sur la charge que va leur imposer le cantonnement, pendant les grandes manœuvres prochaines.

L'autorité militaire tient à les rassurer. Elle ne réclame, pour le cantonnement, que des abris dans les maisons, établissements, granges, hangars, écuries, etc., en un mot, dans les divers locaux pouvant servir dans ce but, sous la réserve que les propriétaires, ou détenteurs, conserveront toujours le logement qui leur est indispensable. A défaut d'écuries libres, les animaux seront mis à la corde; les voitures pourront être parquées en plein air.

Cette expérience du cantonnement qui se fait pour la première fois, dans la 17^e région, a eu lieu, déjà dans le Nord de la France, où les communes, inquiètes d'abord, se sont bientôt rassurées quoiqu'elles eussent reçu des chiffres d'hommes supérieurs de plus du double à ce qui sera réclamé, dans la 17^e région, sur les points où les troupes le plus resserrées.

L'exacte discipline qui sera observée partout, et la juste évaluation de tout dommage causé feront paraître légère une gêne qui, d'ailleurs, dépassera bien rarement la durée de 24 heures.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MONTAUBAN.

ESCRQUERIE AU JEU.

Audiences des 23 et 24 août.

Le public est de plus en plus nombreux. Dans ces deux audiences, on voit défiler une série d'individus ayant continuellement perdu au jeu chez Belrepayre depuis l'introduction des boîtes.

Plusieurs officiers de la garnison, attirés dans le local de Belrepayre, s'y rendirent quelque fois; ils y perdirent de 5 à 600 fr. chacun; puis, trouvant la société peu convenable et perdant toujours, ils renoncèrent à y revenir.

Un capitaine dit avoir vu perdre par un joueur, dans une seule soirée, de 18 à 20,000 francs, et le jeu était toujours fait par les accusés Rivière, Belrepayre, Bruno. Belrepayre était plein de prévenances pour ces messieurs, ainsi que sa dame.

Un officier dit avoir perdu 5,000 francs et avoir fait des billets à Belrepayre.

L'accusé nie. Un vétérinaire de Montech, avec un sans-façon et une énergie remarquables, dit que, d'après lui, les accusés s'entendaient pour exploiter les joueurs.

Il dit qu'il y avait sur la table des jeux de cartes préparés dans des boîtes, que les cartes étaient de diverses longueurs; que les séries en faveur des accusés se présentaient surtout après le dix de pique ou la dame de pique.

Le témoin affirme que, depuis l'usage des boîtes, les accusés gagnaient neuf fois sur dix; il déclare avoir perdu 4,000 francs environ.

Un cultivateur, du côté de Castelsarrazin, dépose que son fils a dépensé un peu plus de 50,000 francs et qu'il a été exploité par Rivière et Belrepayre, soit à Montauban, soit à Agen. Macabiau, fils du précédent, déclare avoir souscrit en billets, en faveur des accusés:

- 1^o 10,000 fr. au profit de Rivière, sur laquelle somme il n'aurait reçu que 5,000 fr.;
- 2^o 6,000 fr. au profit de Belrepayre, dont il n'aurait reçu que 3,000 fr.

Une partie de ces sommes lui aurait été remise à lui-même, l'autre par l'intermédiaire d'un nommé Guillaume, auquel les accusés demandèrent la garantie.

Belrepayre et Rivière nient les faits; les témoins affirment, et, devant l'audace de l'accusé Rivière, Macabiau le traite de menteur avec une vive énergie.

Le public semble être de l'avis du témoin et fait entendre un long et broyant murmure.

Les dépositions des autres témoins sont toutes à peu près les mêmes et tendent à prouver que les accusés Rivière, Belrepayre et Bruno, exploitaient les joueurs sur une vaste échelle.

L'audience du 24 a été levée à six heures. Les témoins à charge ont terminé leur déposition.

Le jugement sera rendu le 31 août.

AVIS

Le sieur Jean-Louis Bonhoure, employé à l'usine du Gaz, a l'honneur de prévenir le public, qu'il ne paiera pas les dettes que son fils Paulin Bonhoure pourrait contracter. Il prie, en conséquence, les personnes auxquelles, Paulin Bonhoure s'adresserait pour leur emprunter, ou faire des écots, de lui refuser, restant bien entendu, qu'il ne paiera pas.

Bourse de Paris

Cours du 29 Août.

Rente 3 p. %	76.80
— 3 p. % amortissable	80.25
— 4 1/2 p. %	109.40
— 5 p. %	112.40

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 28 août	CLOTURE précédente
Banque de France	3.100 »	3.110 »
Crédit foncier	770 »	777 50
Orléans-Actions	1.190 »	1.190 »
Orléans-Obligations	388 »	358 »
Suez	770 »	771 25
Italien 5 %	74 40	74 45

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 920^e livraison. (24 août 1878). — Texte: A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Ferdinandus, E. Bayard, A. de Bar et Th. Weber, avec une carte. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 300^e livraison (31 août 1878). — TEXTE: Le Neveu de l'Oncle Placide, Deuxième Partie, par J. Girardin. — Souvenirs d'un vieil Écolier. — L'Exposition Universelle de 1878: la Belgique, par L. Sevin. Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — A travers la France: Château-Thierry, par A. Saint-Paul. Dessins: A. Marie, H. Clerget, Taylor. Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

VII

LA MAISON EN RUINE

— Oui, dit Letrapu, je ne suis pas tout à fait si bête que j'en ai l'air. J'ai bien compris que le jour où nous avons accepté de servir ce gentilhomme hollandais, il fallait risquer sa peau. C'était alors qu'il fallait reculer. Aujourd'hui, si nous acquiesçons, tout est contre nous, et, au lieu d'avoir soixante-dix chances, d'être perdus, nous en aurons quatre-vingt-dix-neuf.

— Et comment? demanda tout bas Lapoulotte.

— Comment? c'est bien simple; le comte, abandonné par nous en cherchant

d'autres pour nous remplacer, et ceux-ci peuvent le dénoncer.

— C'est son affaire.

— La nôtre aussi. Dénoncé, le comte, furieux de notre abandon, nous dénoncera comme il l'aura été.

— Eh bien! après? nous n'avons fait que lui obéir. Il aura la plus grande peine.

— Ne te berce pas de ces chimères. Les juges du Châtelet n'écouteront rien de ce que tu t'imagines, et tes finesses, mon vieux, resteront pour ton compte. Que tu aies commencé ou achevé l'affaire, tu seras toujours complice du comte, et ce n'est pas pour t'être arrêté en route que tu changeras quelque chose à ton sort. De toute façon il est fixé.

— Et que penses-tu qu'on nous fasse? interrogea piteusement Lapoulotte.

— Coûte! fit Letrapu avec un geste significatif. Tiens, voilà un marchand de gaieté, dit-il en indiquant un cabaret, allons lui demander conseil au fond d'un pichet de vin.

Et les deux compères entrèrent dans le taudis, où grouillait une société choisie que pouvaient fréquenter sans déshonneur messires Letrapu et Lapoulotte.

Le capitaine de Lanoue, toujours à son embuscade, ne les avait pas vus sortir.

Cependant le comte de Rheinberg était resté seul dans la cave de la maison en ruine.

Il marchait d'un pas agité.

— Que faire? murmura-t-il. Demain, le prévôt renouvellera mon sauf-conduit, mais le premier officier venu envoyé par le roi pourra passer outre. En supposant qu'il n'en soit pas ainsi et que je reste libre, je puis être forcé de livrer mon secret au mari de madame Lepelletier.

La femme, pour se venger, me dénoncera, et qui sait? le mari lui-même, pour faire taire la voix de l'accusation, peut me faire arrêter malgré la parole donnée.

Frapper Blondel! à quoi bon? il ne sait rien et il m'obéit; non, ce n'est pas là qu'il faut frapper. Le nœud fatal, c'est la femme.

Supprimons madame Lepelletier... Le mari ne me demande plus rien; il pardonne à la femme morte; il n'a plus d'intérêt à maudire un cadavre.

Blondel, abîmé dans sa douleur, oublie sa gloire et laisse tranquillement le roi s'avancer sous l'arc triomphal qui sera pour lui l'arc de la fatalité.

Qui donc pourra m'accuser? Personne. Si, cette femme du peuple, cette Mariette et cet imbécile de Guillaume. S'il en était besoin, nous verrions à nous en défendre comme on se défait d'un chien qu'on dit enragé. Enfin, mon départ pour la Hollande me met hors de toutes poursuites.

Le seul obstacle sérieux, c'est la femme du prévôt des marchands.

Il s'arrêta et réfléchit encore, puis reprit sa marche.

— Allons, avec la volonté les obstacles s'aplanissent; ce qui semblait une montagne devient une simple butte: madame Louise mourra, il le faut, et tout ira bien.

Il allait sortir par le conduit souterrain lorsqu'une pensée lui vint.

— J'éprouve le besoin de voir la jolie fille qui me fait faire tant de sottises, dit-il, car, sans elle, bien des choses que je prémédite n'auraient pas lieu.

Il prit une clef sous son pourpoint et l'introduisit dans la serrure de la porte en fer.

La porte grinça sur ses gonds déjà rouillés et le comte entra dans le caveau qui servait de prison à la pauvre Madeleine.

Depuis la tentative de Michel pour la retrouver, la jeune fille habitait ce réduit sombre qui ne prenait de l'air que par un trou fait dans le plancher supérieur.

Son teint avait pâli; ses joues amaigrées, son air mélancolique, tout lui donnait un ton grave et maladif qui lui seyait encore; mais, si elle avait dû rester longtemps ainsi, elle était la proie du chagrin et la mère Taupier n'aurait plus retrouvé dans son enfant qu'une ombre méconnaissable.

Un lit, une table et deux chaises composaient tout le mobilier de ce caveau.

Une lampe brûlait suspendue à la voûte et jetait une lueur blafarde sur tous les objets garnissant le triste refuge.

Lorsque le comte parut, Madeleine était

assise sur une chaise et la tête dans ses mains.

— Bonsoir, belle enfant, dit le comte. Madeleine garda le silence.

— Thérèse est-elle venue vous apporter le repas ordinaire?

Elle ne répondit pas davantage.

— Toujours le même silence, dit le comte. Allons, Madeleine, je vois que cette demeure vous déplaît et je le comprends. Lundi, vous entendez, lundi, dans cinq jours, vous vivrez au grand air, vous serez libre si vous consentez à m'entendre.

— Jamais, murmura la jeune fille.

— C'est le mot de toutes les femmes. Mardi vous direz: toujours! Mes affaires à Paris sont terminées, nous partirons lundi; ce jour-là vous vous ferez belle et vous direz adieu à ce séjour que je ne vous destinais pas, mais que ceux qui vous cherchent m'ont forcé à vous donner.

Madeleine laissa éclater ses larmes et le comte s'empressa de sortir et de fermer soigneusement la porte.

Au moment où il franchissait le fossé de la porte Saint-Denis, comme avaient fait Lapoulotte et Letrapu, le capitaine de Lanoue, monté sur la maison en ruine et une pioche à la main, travaillait à déblayer un carré de la largeur d'un mètre.

Puisque les autres entrent par-dessous, dit-il, moi, je vais essayer d'entrer par dessus.

L'Univers Illustré.

Sommaire du numéro du 24 août.

Texte: Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin par X. Dachères. — Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle, par Daniel Bernard (2^e article). — Inauguration de la statue de Lamartine, à Mâcon, par Simon de Vandières. — A travers l'Exposition, par Simon de Vandières. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — L'île de Chypre, par Ernest Herbant. — La Robe de Noces, par Alexandre Dumas (suite). — Souvenir de Grèce: Eleusis, par Charles Murato. — Bulletin financier, par Plutus. — Echecs.

Gravures: Exposition universelle: Façades de la section chinoise et section anglaise, dans l'Avenue internationale du Champ-de-Mars. — Occupation de l'île de Chypre par les Anglais: l'étendard britannique à Nicosie. — Quatre vues de Chypre. — Inauguration de la statue de Lamartine, à Mâcon: Le château de Monceaux; le château de Saint-Point; le petit monument de Milly; statue de Lamartine, par M. Falguère. — M. Naudet, doyen de l'Institut, décédé le 14 août. — M. Renouard, sénateur, ancien procureur général à la Cour de Cassation, décédé le 17 août. — Souvenir de Grèce: Eleusis, bourg de l'Attique. — Exposition des peintures militaires françaises, salle Frascati. — Bazeilles, tableau de M. L. Paillière. — Fêtes du viaduc, à Nogent-sur-Marne. — Rébus.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du mariage.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, M. J.-J. Noël, de Thuilles (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge

(55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuosités, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 56 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. le

tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en argent.

Le crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital. Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1^{er} Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour battouses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr. Manège avec battouse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins, de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alvignac (Lot).

L'Hotel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hotel Carbois.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

GUERRE AUX AFFECTIONS NERVEUSES GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant usage constant de la



C'est la PILE ÉLECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde. A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

AVIS AUX MINOTIERS.

Un voyageur sérieux possédant une bonne clientèle à Bordeaux et dans les banlieues désire s'entendre avec un minotier de la localité pour la fourniture de ses clients. Ecrire poste-restante à Bordeaux aux initiales N. P. Bonnes références.

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, formés des meilleurs fabrications de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces de lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueur, en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveau d'eau et à bulle d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRES ET COUVERTS ARTICLES DE PARIS, DE LA MAISON CHRISTOPHE TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉARGENTURE. ET RÉPARATIONS. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE. ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GO DINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES. Accord et réparation. — Vente, échange et location.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES LE DOMAINE DE RÉVEILLON situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâturages, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres. S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.